



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2023

**Présents** : 11 membres.

**Excusés** : Cyril BEJOT (procuration donnée à Jean-Louis LEGROS) et Jean-François PASTOUREL.

Ouverture de la session par l'approbation du procès-verbal des délibérations du 14 décembre 2022.

**Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité soit 12 voix.**

### **Réexamen de l'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise)**

Sur proposition du Maire et conformément à la délibération du 29 décembre 2016 attribuant l'IFSE aux agents communaux, les montants de cette indemnité sont modifiés à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.

### **Assainissement rue des Anciens Francs - Devis - Plan de financement - Demandes de subventions**

Le schéma directeur en assainissement, réalisé en 2022, a permis d'élaborer un programme de travaux classés par priorité 1 à 5.

La priorité 1 fait ressortir une anomalie sur le tronçon A et B, en bas de la rue du Brugelet. En effet, l'étude a mis en évidence un rejet d'eaux usées dans le ruisseau «Le Gaudarel». Il est donc urgent de remettre en état le tronçon concerné. Toutefois, le bâti ne sera pas détruit comme préconisé mais percé pour la traversée perpendiculaire du réseau d'eaux usées. Les travaux dont le coût s'élève à 12 681,00 € HT peuvent être subventionnés par le Conseil Départemental de la Haute-Loire et de l'Agence de l'Eau Loire/Bretagne

Le plan de financement **prévisionnel** se présente comme suit :

<b><u>Dépenses HT</u></b> : Travaux	- 12 681,00 €	<b><u>Recettes</u></b> : Département 43	- 2 536,20 €
		Agence de l'Eau Loire/Bretagne	- 5 072,40 €
		Commune	- 5 072,40 €

### **Achat de mobilier pour l'école**

Afin de satisfaire une demande datant de plusieurs années, il est décidé de remplacer les bureaux des enseignantes du groupe scolaire par du mobilier plus moderne et plus fonctionnel

**Coût** : 1 868,46 € HT soit 2 242,15 € TTC.

### **Achat de matériel informatique pour l'école**

Afin de permettre aux enfants et leurs enseignantes de travailler avec un outil performant et répondant aux besoins actuels, il est décidé de remplacer les 7 ordinateurs par un équipement plus moderne.

**Coût** : 4 087,19 € HT soit 4 904,63 € TTC.

### **Bâtiment remarquable – Marché public**

Dans le cadre du projet de réhabilitation du bâtiment remarquable situé 13 rue des Anciens Francs, approbation du projet et du devis proposés par le maître d'oeuvre.

**Montant prévisionnel du marché** : 239 139,00 € HT – Choix des entreprises selon la procédure adaptée (MAPA) conforme au code de la commande publique

### **Travaux d'éclairage public – Remplacement des lanternes à Chappes**

**Projet** : remplacement de 17 lanternes, trop vétustes pour être réparées, dans le village du Vieux Chappes.

Ces travaux seront réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire auquel la commune est adhérente. Coût total : 10 684,37 € HT dont 55 % à la charge de la commune soit 5 876,40 €.

### **Modification du tableau du personnel communal**

Compte tenu du départ en retraite d'un agent le 1<sup>er</sup> juin 2023, le tableau du personnel communal est modifié comme suit :

- Création d'un emploi d'Adjoint technique, à temps complet, au service technique, à compter du 27 février 2023.
- Suppression de l'emploi de d'Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, au service technique, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023